

CODÉVELOPPEMENT.



A qui cela s'adresse ?

Le codéveloppement consiste à monter un groupe d'entraide constitué de pair-e-s. Deux options possibles. Il peut s'agir :

- d'entrepreneuses et d'entrepreneurs venant d'horizons divers,
- d'équipes ou de cadres au sein d'une même entreprise.

Quels sont les bénéfices ?

- prendre du recul
- cultiver son autonomie professionnelle
- élargir le champs des actions possibles grâce au groupe
- exprimer ses émotions en toute sécurité
- créer un lien d'entraide qui perdure

Quel est le cadre ?

Une fois le groupe composé (5 à 8 personnes), il s'agit d'organiser autant de séances qu'il y a de personnes dans le groupe. Les séances durent de 1h30 à 2h00. Chacun-e arrive avec une situation très concrète sur laquelle le groupe travaille, le tout, fortement orienté action.

Combien cela coûte ?

Deux cas de figure :

- si vous êtes entrepreneuses ou entrepreneurs, je peux monter un groupe avec des pair-e-s. Dans ce cas, le tarif est de 100 euros par séance (il y en aura 5 à 8)
- si vous souhaitez monter un groupe de codéveloppement dans votre entreprise, merci de me contacter pour un devis.

DISCUTONS-EN.

Eric Villemin

villemin@gmail.com

06 78 45 63 03

www.eric-villemin.com